

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS PRINCIPALES	7
INTRODUCTION.....	17

PREMIÈRE PARTIE LE CADRE GÉNÉRAL

CHAPITRE 1 Les différents médias et leurs évolutions

CHAPITRE 2 Les pouvoirs compétents en matière de médias

Section 1	
Niveau international	25
§1. Conseil de l'Europe	25
A. <i>Les textes</i>	25
B. <i>Les organes</i>	26
§2. Union européenne	27
A. <i>Les textes</i>	27
B. <i>Les organes</i>	27
Section 2	
Niveau belge	28
§1. Répartition de compétences	28
A. <i>Principes généraux</i>	28
B. <i>Presse écrite</i>	29
C. <i>Audiovisuel</i>	30
D. <i>Internet</i>	33
§2. Les textes	33
§3. Les organes	34
A. <i>Au niveau fédéral</i>	34

1. L'IBPT	34
2. LE JEP	34
B. En Communauté française	35
1. LE CSA	35
a) Histoire et évolution	35
b) Les organes du CSA	37
c) Les pouvoirs du CSA	40
2. LE CONSEIL DE DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE	44
a) Historique	44
b) Composition	46
c) Pouvoirs	47
C. En Communauté flamande	49
1. LE VLAAMSE REGULATOR VOOR DE MEDIA	49
2. LE RAAD VOOR DE JOURNALISTIEK	50
D. En Communauté germanophone : le Medienrat	51
E. Au niveau interfédéral : la Conférence des Régulateurs des Communications	51

DEUXIÈME PARTIE LES LIBERTÉS

CHAPITRE 1 La liberté d'expression

Section 1	
La liberté d'expression dans les textes internationaux	55
§1. La reconnaissance de la liberté d'expression	55
§2. Quel contenu pour quelle(s) liberté(s) ?	57
Section 2	
La protection de la liberté d'expression en Europe	60
§1. Droit actif de diffusion : liberté d'opinion et liberté de communication	60
A. Catégories de personnes – Champ d'application ratione personae	61
1. TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE CONTRIBUANT À LA COMMUNICATION ...	61
2. JOURNALISTES, ÉDITEURS ET AUTRES PARTICIPANTS À LA COMMUNICATION	62
3. FONCTIONNAIRES, MAGISTRATS ET AUTRES MEMBRES DE LA FONCTION PUBLIQUE SOUIS À UNE OBLIGATION DE RÉSERVE	63

4. HOMMES POLITIQUES.....	66
5. AUTRES STATUTS.....	67
B. Catégories de discours – Champ d’application ratione materiae .	70
1. TOUT DISCOURS, MÊME CHOQUANT, PROVOQUANT OU INQUIÉTANT.....	70
2. LIMITATION POUR LES DISCOURS « LIBERTICIDES » OU DE HAINE (<i>HATE SPEECH</i>) ...	71
3. DISCOURS COMMERCIAL	76
4. DISCOURS ET PUBLICITÉ POLITIQUES	78
5. DISCOURS ARTISTIQUE	79
6. EXPRESSIONS CULTURELLES ET DIVERTISSEMENTS	79
7. INFORMATIONS JUDICIAIRES	79
8. PROTECTION DU MODE DE DIFFUSION.....	80
C. Contexte de la communication	81
§2. Liberté de réception	82
Section 3	
Les dispositions constitutionnelles belges	85
§1. Article 19	85
§2. Article 25	87

CHAPITRE 2

La liberté d’entreprise

Section 1	
Les textes européens.....	94
§1. La Charte des droits fondamentaux de l’Union européenne.....	94
§2. Les dispositions du TFUE.....	94
A. Les libertés de circulation.....	94
1. LA LIBRE CIRCULATION DES MARCHANDISES	94
2. LA LIBRE PRESTATION DE SERVICES.....	95
B. La concurrence	95
1. MONOPOLES, CONCENTRATIONS D’ENTREPRISES, ABUS DE POSITION DOMINANTE...	95
2. AIDES D’ÉTAT.....	96
§3. Les directives « Télévision sans frontières » et « Services de médias audiovisuels »	96
A. La directive « Télévision sans frontières ».....	96
B. La première révision de la directive « Télévision sans frontières »	99

C. La seconde révision de la directive TVSF : la directive « Services de médias audiovisuels »	101
§4. Le droit du Conseil de l'Europe	105
Section 2	
La jurisprudence européenne relative à la liberté d'entreprise	106
§1. Les libertés de circulation	106
A. La libre circulation des marchandises	106
1. LA LIBRE CIRCULATION DES MARCHANDISES DANS LA JURISPRUDENCE RELATIVE À LA PRESSE ÉCRITE	106
2. LA LIBRE CIRCULATION DES MARCHANDISES DANS LA JURISPRUDENCE RELATIVE À L'AUDIOVISUEL	108
3. LA LIBRE CIRCULATION DES MARCHANDISES DANS LA JURISPRUDENCE RELATIVE À LA PUBLICITÉ	109
B. La libre prestation des services	111
1. LA LIBRE PRESTATION DE SERVICES À TRAVERS LA JURISPRUDENCE ANTI-CONTOURNEMENT	111
2. LES CRITÈRES DE RATTACHEMENT	114
3. LE PAYS D'ORIGINE	116
4. L'ÉVOLUTION DE L'INTERPRÉTATION DE LA NOTION DE LIBRE PRESTATION DE SERVICES	117
a) <i>La libre prestation de services et les mesures discriminatoires</i> ..	117
b) <i>La libre prestation de services et les règles minimales de contenu des directives TVSF et SMA</i>	119
§2. La concurrence	123
A. Le monopole dans la jurisprudence européenne	123
B. Les concentrations dans la jurisprudence européenne	127
C. Les abus de position dominante dans la jurisprudence européenne	128
1. PRESSE ÉCRITE	128
2. AUDIOVISUEL	130
D. Les aides d'Etat	131

TROISIÈME PARTIE LA MISE EN ŒUVRE DES LIBERTÉS

CHAPITRE 1 Les journalistes

Section 1	
Définition du journalisme	145
§1. Selon le droit européen	145
§2. Selon le droit belge	147
Section 2	
Régime légal du journaliste	149
§1. Le statut des journalistes	149
A. <i>La notion de journaliste professionnel</i>	149
B. <i>Le statut social du journaliste</i>	152
C. <i>Une clause particulière : la clause de conscience</i>	154
§2. La représentation professionnelle des journalistes	154
A. <i>Les unions professionnelles</i>	154
B. <i>Les sociétés de rédacteurs</i>	155
Section 3	
Déontologie et pratiques journalistiques	156
Section 4	
Protection du secret des sources	160
§1. La protection des sources journalistiques dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme	162
A. <i>A propos des injonctions de divulgation</i>	162
B. <i>A propos des perquisitions et autres mesures d'enquête</i>	164
C. <i>A propos du recel de documents</i>	167
§2. La protection des sources journalistiques dans les textes légaux .	168
A. <i>La recommandation du Conseil de l'Europe</i>	168
B. <i>La loi du 7 avril 2005 relative à la protection des sources journalistiques</i>	169
1. CHAMP D'APPLICATION RATIONE PERSONAE : LES JOURNALISTES	
ET COLLABORATEURS DE RÉDACTION	170
a) <i>Les journalistes</i>	170
b) <i>Les collaborateurs de rédaction</i>	172

2. CHAMP D'APPLICATION <i>RATIONE MATERIAE</i>	173
3. CHAMP D'APPLICATION <i>RATIONE LOCI</i>	175
4. EXCEPTION : LA PRÉVENTION DE LA COMMISSION DE CERTAINES INFRACTIONS	175
5. PROTECTIONS COMPLÉMENTAIRES	178
6. UNE SANCTION EN CAS DE NON-RESPECT DES TERMES DE LA LOI ?	179
§3. La protection des sources journalistiques dans la déontologie..	180
Section 5	
Droit d'auteur	180
§1. Sources	181
A. <i>Les sources internationales</i>	181
B. <i>Les directives communautaires</i>	182
C. <i>Le cadre législatif belge</i>	183
§2. Conditions de protection	184
A. <i>L'originalité de l'œuvre</i>	184
1. UNE DÉFINITION DE L'ORIGINALITÉ DANS LA LOI	184
2. L'ORIGINALITÉ SELON LA JURISPRUDENCE DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE	184
3. L'ORIGINALITÉ SELON LA JURISPRUDENCE BELGE	188
a) <i>Position de la Cour de cassation</i>	188
b) <i>Position des juridictions de fond</i>	189
B. <i>La mise en forme</i>	190
C. <i>Illustrations dans le champ des médias</i>	191
1. ŒUVRES LITTÉRAIRES	191
2. ŒUVRES ARTISTIQUES	193
§3. Titulaire du droit	195
A. <i>Le créateur, titulaire originaire (art. XI.170, al. 1^{er}, CDE ; art. 6, al. 1^{er}, LDA)</i>	195
B. <i>La présomption de titularité (art. XI.170, al. 2, CDE ; art. 6, al. 2, LDA)</i>	195
C. <i>Particularités</i>	196
1. LES ŒUVRES DE COLLABORATION (ART. XI.168 ET XI.169 CDE ; ART. 4 ET 5 LDA)	196
2. LES ŒUVRES ANONYMES ET PSEUDONYMES (ART. XI.170, AL. 3, CDE ; ART. 6, AL. 3, LDA)	197
§4. Prérogatives de l'auteur et exceptions	197
A. <i>Les droits économiques</i>	197

1. LE DROIT DE REPRODUCTION (<i>SENSU LATO</i>)	198
a) <i>Le droit de reproduction au sens strict</i>	198
b) <i>Le droit d'adaptation</i>	199
c) <i>Le droit de location et de prêt</i>	200
d) <i>Le droit de destination</i>	200
e) <i>Le droit de distribution</i>	201
2. LE DROIT DE COMMUNICATION AU PUBLIC	201
a) <i>Le droit de communication au public en droit belge et international</i>	201
b) <i>Le droit de communication au public selon la Cour de justice de l'Union européenne</i>	203
B. Les droits moraux	205
1. DROIT DE DIVULGATION	206
a) <i>Droit de paternité</i>	206
b) <i>Droit à l'intégrité ou au respect de l'œuvre</i>	206
C. Exceptions aux droits exclusifs	208
1. LA CITATION (ART. XI.189, § 1 ^{er} ET XI.191/1, § 1 ^{er} , 1°, CDE)	210
2. LA CITATION À DES FINS D'INFORMATION (ART. XI.190, 1°, CDE)	213
3. L'ŒUVRE EXPOSÉE DANS UN LIEU PUBLIC (ART. XI.190, 2°, CDE)	215
4. L'EXCEPTION EN FAVEUR DE LA « LIBERTÉ DE PANORAMA » (ART. XI.190, 2/1°) ..	217
5. L'EXÉCUTION GRATUITE ET PRIVÉE DANS LE CERCLE DE FAMILLE (ART. XI.190, 3°, CDE)	218
6. L'EXCEPTION DE REPROGRAPHIE (ART. XI.190, 5°, CDE)	218
7. LA COPIE PRIVÉE DANS LE CERCLE DE FAMILLE (ART. XI.190, 9°, CDE)	220
8. LA PARODIE (ART. XI.190, 10°, CDE)	222
9. LES COPIES ÉPHÉMÈRES FAITES PAR DES ORGANISMES DE RADIODIFFUSION (ART. XI.190, 14°)	231
D. La compensation équitable	231
§5. Durée des droits	235
A. Les règles générales	235
B. Les cas particuliers	236
1. ŒUVRES DE COLLABORATION ET ŒUVRES AUDIOVISUELLES (ART. XI.166, § 2, CDE ; ART. 2, § 2, LDA)	236
2. ŒUVRES ANONYMES ET PSEUDONYMES (ART. XI.166, § 3, CDE ; ART. 2, § 3, LDA)	236

CHAPITRE 2

Les fournisseurs de contenu

Section 1	
Les éditeurs de presse écrite	237
§1. Statut	237
§2. Aide à la presse	237
A. <i>Aides directes</i>	238
B. <i>Aides indirectes</i>	239
§3. Dépôt légal	241
Section 2	
Les éditeurs de services de médias audiovisuels	242
§1. La RTBF	242
A. <i>Historique</i>	242
B. <i>Nature et missions</i>	246
C. <i>Contrat de gestion</i>	247
D. <i>Radio, télévision... et Internet</i>	249
E. <i>Organisation</i>	251
F. <i>Moyens</i>	254
G. <i>Contrôle</i>	255
§2. Les télévisions locales	256
A. <i>Historique</i>	256
B. <i>Statut</i>	257
C. <i>Conditions et procédure d'autorisation</i>	259
D. <i>Missions</i>	261
E. <i>Financement</i>	262
§3. Les éditeurs privés de services de médias audiovisuels	263
A. <i>Historique</i>	263
1. <i>ÉMERGENCE DES TÉLÉVISIONS PRIVÉES</i>	264
2. <i>ÉMERGENCE DES RADIOS PRIVÉES</i>	266
B. <i>Statuts</i>	267
1. <i>RÈGLES COMMUNES À TOUS LES ÉDITEURS</i>	268
a) <i>Obligations structurelles</i>	268
b) <i>Obligations de respect des droits d'auteur</i>	270
c) <i>Obligations de professionnalisme de l'information</i>	270

d) <i>Obligations liées au contrôle</i>	271
2. RÈGLES PROPRES AUX ÉDITEURS DE SERVICES TÉLÉVISUELS	271
a) <i>Procédure</i>	272
b) <i>Contribution à la production d'œuvres audiovisuelles</i>	273
3. RÈGLES PROPRES AUX ÉDITEURS DE SERVICES DE RADIODIFFUSION SONORE	273
a) <i>Procédure</i>	275

CHAPITRE 3

Les intermédiaires

Section 1	
La distribution des écrits	281
Section 2	
La distribution des services de médias audiovisuels	282
§1. Statut des opérateurs de réseaux	283
§2. Statut des distributeurs de services	286
A. <i>Statut</i>	286
B. <i>Règles financières</i>	287
C. <i>Règles de contenu</i>	287
§3. Plateformes de distribution fermée	294
§4. Régime spécifique de Bruxelles-Capitale	295
Section 3	
La distribution des films	296
§1. La loi du 1^{er} septembre 1920	296
§2. L'autorité compétente pour le contrôle des films	298
§3. La procédure devant la Commission de contrôle des films	300
§4. Les critiques du système actuel et les perspectives d'avenir	301
Section 4	
Les fournisseurs de services Internet	304

CHAPITRE 4

Les récepteurs

Section 1	
Principe : liberté de réception	305
Section 2	
Restrictions	305
§1. Médias écrits	305

§2. Médias audiovisuels.....	306
A. <i>Télévision : la redevance</i>	306
B. <i>Télévision : la détention des antennes paraboliques</i>	307

QUATRIÈME PARTIE LES LIMITES À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

CHAPITRE 1

Le système de restriction de l'article 10, § 2, de la Convention

Section 1	
Régimes d'autorisation et monopoles	311
§1. Régimes d'autorisations	311
A. <i>Raisons techniques</i>	312
B. <i>Raisons sociologiques</i>	312
C. <i>Raisons économiques</i>	313
§2. Monopoles	313
Section 2	
Régime des ingérences	315
§1. L'exigence de légalité : les ingérences doivent être « prévues par la loi »	316
A. <i>Une disposition normative de portée générale</i>	316
B. <i>Une disposition accessible</i>	318
C. <i>Une disposition claire, précise et prévisible</i>	318
§2. L'exigence de légitimité : les ingérences doivent être fondées sur un but légitime	320
§3. L'exigence de proportionnalité : les ingérences doivent être « nécessaires dans une société démocratique »	321
A. <i>La compatibilité de la mesure envisagée par rapport au but poursuivi</i>	322
B. <i>L'absence de mesures alternatives moins intrusives pour la liberté d'expression</i>	324
C. <i>La proportionnalité au sens strict de la mesure envisagée</i>	325
1. LE REGISTRE DES PROPOS LITIGIEUX	325
a) <i>Les propos d'intérêt général</i>	325
b) <i>Le discours politique</i>	330
c) <i>Le refus de « parler » et le secret des sources</i>	334

d) <i>Le discours commercial</i>	335
e) <i>Le discours artistique</i>	337
f) <i>Les propos touchant à la religion ou la morale</i>	340
2. LE CONTEXTE DES PROPOS LITIGIEUX	344
a) <i>Une campagne électorale (même au niveau local) – Pondération en faveur de la liberté d'expression</i>	345
b) <i>Un événement tragique de la vie d'une famille telle qu'un décès – Pondération en faveur d'une restriction</i>	345
c) <i>Une caricature dans un contexte d'attentat terroriste – Pondération en faveur d'une restriction</i>	346
3. LE CONTENU DES PROPOS LITIGIEUX : DISTINCTION DES ÉLÉMENTS DE FAITS ET JUGEMENTS DE VALEUR	346
4. LA FORME ET LE TON DES PROPOS	349
5. L'IDENTITÉ DE LA VICTIME DE LA MESURE D'INGÉRENCE	350
a) <i>Membre de la presse</i>	350
b) <i>Médecin</i>	350
c) <i>Particulier</i>	351
6. LA CIBLE DES CRITIQUES	351
a) <i>L'identité de la personne</i>	351
b) <i>Le comportement antérieur de la personne</i>	357
7. LE MÉDIA UTILISÉ POUR COMMUNIQUER	357
8. LA LOURDEUR DES SANCTIONS	360
9. LES PÉRIPIÉTIES DE LA PROCÉDURE DEVANT LES INSTANCES NATIONALES	362
10. LA MISE EN BALANCE AVEC D'AUTRES DROITS CONSACRÉS PAR LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME	363
11. VERS UNE TENTATIVE DE SYNTHÈSE DES CRITÈRES	363

CHAPITRE 2

Protection de l'ordre public et des bonnes mœurs

Section 1

Protection de l'ordre public	368
§1. Protection des institutions et de ceux qui les incarnent	368
A. <i>Protection des institutions</i>	368
B. <i>Protection de ceux qui incarnent les institutions</i>	369
§2. Protection de la sûreté extérieure et des relations internationales	370

Section 2

Protection des bonnes mœurs	371
§1. Outrage public aux bonnes mœurs	373

A. <i>Outrage aux bonnes mœurs sensu stricto</i>	373
B. <i>Autres infractions connexes</i>	374
§2. Publicité pour la débauche et la prostitution	375
§3. Protection des mineurs	376
A. <i>Pédopornographie</i>	376
B. <i>Autres dispositions du Code pénal</i>	378
C. <i>Règles spécifiques à la télévision</i>	378

CHAPITRE 3

Protection des personnes

Section 1	
Droit fondamental à la vie privée	385
§1. Sources	385
§2. Notion	386
§3. Ingérences dans la vie privée – Conditions d’admissibilité	389
§4. Equilibre entre liberté d’expression et vie privée selon la Cour européenne des droits de l’homme	389
A. <i>Vie privée et familiale et photographies – Cas des personnes publiques</i>	390
B. <i>Vie privée et communications – Cas des personnes publiques</i>	394
C. <i>Vie privée des personnes morales et confidentialité</i>	395
D. <i>Vie privée et domicile</i>	396
E. <i>Vie privée et éléments du patrimoine</i>	397
Section 2	
Droit à l’oubli et à l’anonymat	398
§1. Des droits à l’oubli aux fondements distincts	398
§2. Jurisprudence belge	401
§3. Le droit à être oublié, un fondement de l’action en responsabilité extracontractuelle	404
§4. Paramètres du droit à être oublié	406
A. <i>Deux conditions cumulatives</i>	407
1. <i>UNE PREMIÈRE DIVULGATION LICITE</i>	407
2. <i>UNE NOUVELLE DIVULGATION LICITE</i>	407
B. <i>Les critères d’appréciation</i>	408
1. <i>LE LAPS DE TEMPS ENTRE LES DEUX DIVULGATIONS</i>	408

2. L'INTÉRÊT HISTORIQUE DES INFORMATIONS RAPPELÉES	409
3. L'INTÉRÊT CONTEMPORAIN DES INFORMATIONS RAPPELÉES	410
4. LE DEGRÉ D'EXPOSITION DE LA PERSONNE VISÉE	410
5. LE TYPE D'INFORMATIONS RAPPELÉES	411
6. L'INTÉRÊT À LA RESOCIALISATION DE LA PERSONNE CONDAMNÉE	412
7. L'APUREMENT DE LA DETTE DE LA PERSONNE VISÉE PAR LE RAPPEL	412
8. D'AUTRES CRITÈRES POSSIBLES ?	412
§5. Le « droit à être oublié » sur Internet	413
Section 3	
Droit à l'image	413
§1. Sources et fondements	413
§2. Conditions	416
<i>A. L'image : tout élément rendant une personne physique reconnaissable</i>	<i>416</i>
<i>B. Le titulaire du droit à l'image : toute personne physique</i>	<i>417</i>
1. CAS DES MINEURS	417
2. CAS DES PERSONNES DÉCÉDÉES	418
§3. Limitations ou modulations du droit à l'image	419
§4. Consentement du titulaire du droit à l'image	421
<i>A. Formes et preuve du consentement</i>	<i>421</i>
1. AUTORISATION EXPRESSE, TACITE OU SILENCIEUSE	421
2. MODE D'EXPRESSION DU CONSENTEMENT	422
3. CAS DES CAMÉRAS CACHÉES	422
4. CHARGE DE LA PREUVE	423
5. AUTORISATION SPÉCIALE INTERPRÉTÉE RESTRICTIVEMENT	424
6. AUTORISATION DE LA PERSONNE REPRÉSENTÉE ET DROIT À L'INFORMATION	424
<i>B. Droit au repentir</i>	<i>425</i>
§5. Droit à l'image sur Internet	426
§6. Droit de contrôler l'image des biens	427
<i>A. Droit pour l'auteur du bien représenté de contrôler les reproductions et communications au public</i>	<i>427</i>
1. PRINCIPE	427
2. EXCEPTIONS AU DROIT D'AUTEUR	428
<i>B. Droit de contrôler l'image en cas d'atteinte à la vie privée</i>	<i>429</i>
<i>C. Droit du propriétaire de contrôler l'accès à un bien et les conditions de prises de vue</i>	<i>430</i>

D. <i>Un droit de propriété sur l'exploitation de l'image des biens ?...</i>	430
Section 4	
Protection des données personnelles.....	433
§1. Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme....	433
§2. Principes de la loi du 8 décembre 1992.....	434
§3. Champ d'application et définitions (art. 1 ^{er}).....	434
§4. Régime.....	437
A. <i>Les droits de la personne concernée</i>	437
B. <i>Les obligations du responsable du traitement</i>	437
§5. Exceptions pour les fichiers rédactionnels utilisés par la presse...	438
§6. Champ de l'exception pour journalisme en droit européen.....	439
§7. Cas des archives numériques.....	441
Section 5	
Droit à l'honneur et à la réputation.....	445
§1. Définitions de l'honneur et la réputation.....	445
§2. Sources du droit à l'honneur et à la réputation.....	446
§3. Différences entre protection de l'honneur et de la vie privée....	448
§4. Protection de l'honneur selon la Cour européenne des droits de l'homme.....	449
A. <i>Type de personnes en cause : quelques illustrations</i>	449
1. HOMMES POLITIQUES OU CHEFS D'ÉTAT.....	449
2. SPORTIF OU ACTEUR DE RENOM.....	450
3. MÉDECIN.....	452
B. <i>Nature des activités et existence d'un débat public</i>	452
§5. La protection pénale de l'honneur en droit belge.....	454
A. <i>La diffamation et la calomnie</i>	454
1. L'AUTEUR.....	455
2. UNE IMPUTATION MÉCHANTE (L'INTENTION COUPABLE).....	455
3. UN FAIT PRÉCIS.....	457
4. UNE IMPUTATION À UNE PERSONNE DÉTERMINÉE.....	458
5. UNE ATTEINTE À L'HONNEUR OU UNE EXPOSITION AU MÉPRIS.....	460
6. LA PUBLICITÉ.....	461
7. LA PREUVE DES FAITS PRÉCIS IMPUTÉS À UNE PERSONNE, OU COMMENT DISTINGUER LA CALOMNIE DE LA DIFFAMATION ?.....	463

B. Les autres atteintes à l'honneur ou à la considération	465
1. LA DÉNONCIATION CALOMNIEUSE OU DIFFAMATOIRE	465
2. L'INJURE	466
3. LA DIVULGATION MÉCHANTE	467
4. L'OUTRAGE	468
5. L'OFFENSE	469
C. Une prescription de trois mois	472
§6. La protection civile de l'honneur en droit belge	472
A. <i>Atteinte à l'honneur et « droit à l'humour »</i>	473
B. <i>Atteinte à l'honneur et « droit à la fiction »</i>	473

CHAPITRE 4

Les limites à la liberté d'expression par le droit d'auteur et de marque

CHAPITRE 5

Protection des justiciables et de l'exercice de la justice

Section 1	
La difficile cohabitation entre la presse et la justice	479
Section 2	
La liberté de la presse, la protection des justiciables et du pouvoir judiciaire	480
§1. La présomption d'innocence	481
A. <i>Le respect, par les autorités judiciaires, de la présomption d'innocence</i>	482
B. <i>Le respect, par la presse, de la présomption d'innocence</i>	485
1. EN DROIT EUROPÉEN	485
2. EN DROIT BELGE	489
§2. Le secret de l'information et le secret de l'instruction	492
A. <i>Le secret de l'instruction à travers la jurisprudence européenne</i>	493
B. <i>Le secret de l'information et de l'instruction en droit belge</i>	494
1. CHAMP D'APPLICATION <i>RATIONE PERSONAE</i>	495
2. DÉLIVRANCE D'UNE COPIE DU PROCÈS-VERBAL D'AUDITION	497
3. ACCÈS AU DOSSIER RÉPRESSIF	497
4. COMMUNICATION À LA PRESSE	498
5. COMMUNICATION PAR LA PRESSE	501

§3. Publicité de l'audience	501
A. <i>Le principe : la publicité</i>	501
B. <i>L'exception : le huis clos</i>	503
C. <i>La police de l'audience</i>	504
§4. Publicité des décisions	505
§5. Protection de certains justiciables	506
A. <i>Victimes d'attentats à la pudeur</i>	506
B. <i>Procédures en divorce pour cause de désunion irrémédiable</i>	507
C. <i>Mineurs</i>	507

CHAPITRE 6

Protection contre le discours haineux, la discrimination et le négationnisme

Section 1

Le cas du discours haineux et de la discrimination	509
§1. Le discours haineux et discriminatoire dans les textes internationaux	509
§2. Le discours haineux et discriminatoire dans la législation belge ..	512
A. <i>Une interdiction générale de discriminer</i>	514
B. <i>Une interdiction de discrimination non absolue</i>	517
1. JUSTIFICATION PAR UN OBJECTIF LÉGITIME	517
2. JUSTIFICATION EN TANT QUE « MESURE D'ACTION POSITIVE »	518
3. JUSTIFICATION PAR LA LOI	518
C. <i>Un volet civil et des incriminations pénales</i>	518
D. <i>De quelques éléments particuliers de procédure</i>	520
E. <i>Quelques exemples tirés de la jurisprudence</i>	522
1. LES LOIS « ANTI-HATE SPEECH » ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION	522
2. L'INTERDICTION DE DISCRIMINER	525
3. LES INFRACTIONS PÉNALES DES LOIS « ANTI-HATE SPEECH »	527
4. EN GUISE DE CONCLUSION : L'AFFAIRE <i>TINTIN AU CONGO</i>	531

Section 2

Le discours sexiste	532
---------------------------	-----

Section 3

Le discours négationniste	534
---------------------------------	-----

Section 4	
La lutte contre la cyber-haine	540
§1. Le Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité	540
§2. Les dispositions législatives belges et Internet	542
A. <i>La loi Moureaux et la loi du 23 mars 1995 sur Internet</i>	542
B. <i>Le délit de presse, les propos racistes ou négationnistes et Internet</i>	543
C. <i>Les propos racistes et négationnistes sur Internet : quel juge compétent ? Quelle loi appliquer ?</i>	544

CHAPITRE 7

Protection de la sûreté de l'Etat

Section 1	
La sûreté de l'Etat, l'état de guerre et l'état de siège	547
Section 2	
La lutte contre le terrorisme	549

CHAPITRE 8

Obligations liées à l'information

Section 1	
Notion d'information	553
Section 2	
Objectivité de l'information	555
§1. Objectivité collective	556
§2. Objectivité individuelle	557
Section 3	
Messages urgents d'intérêt général	559

CINQUIÈME PARTIE

LES LIMITES À LA LIBERTÉ D'ENTREPRISE

CHAPITRE 1

Concurrence et pluralisme des médias

Section 1	
La notion de pluralisme	563

Section 2	
Le pluralisme dans les textes législatifs	565
§1. Le pluralisme dans les textes du Conseil de l'Europe	566
§2. Le pluralisme dans les textes de l'Union européenne	568
§3. Le pluralisme dans les textes belges	569
Section 3	
Le pluralisme dans la jurisprudence	571

CHAPITRE 2

Médias et concurrence déloyale

CHAPITRE 3

Libre accès à l'information

Section 1	
Accès à l'information administrative	583
Section 2	
Information audiovisuelle : l'<i>access news</i>	586
§1. Événements publics et événements d'intérêt général	587
§2. Droit d'accès, droit d'extraits et droit de diffusion en clair	587
A. Le droit d'accès	587
B. Le droit d'extraits	589
C. Le droit de diffusion en clair	590

CHAPITRE 4

Obligations de programmation

Section 1	
Les quotas	591
§1. Les quotas européens	591
§2. Les quotas de la Communauté française	594
Section 2	
Les obligations propres à la RTBF	594
§1. Les obligations culturelles	595
§2. Les émissions concédées et les communications gouvernementales	595
A. Les émissions concédées	595

B. <i>Les communications gouvernementales</i>	597
Section 3	
Le droit de distribution obligatoire	601

CHAPITRE 5

Réglementation de la publicité

Section 1	
Définitions	604
§1. Publicité en général	604
§2. Formes particulières de publicité	605
Section 2	
Règles de contenu	606
§1. Règles s'appliquant à tous les médias	606
A. <i>Réglementation des pratiques publicitaires</i>	607
1. MENTIONS OBLIGATOIRES	608
2. PUBLICITÉ COMPARATIVE	608
3. PUBLICITÉ TROMPEUSE.....	609
4. PUBLICITÉ AGRESSIVE	611
B. <i>Règles particulières concernant certains produits, secteurs ou services</i>	612
1. PROTECTION DU CITOYEN	612
a) Médicaments.....	612
b) Tabac	614
c) Pratiques médicales.....	618
d) Mutualités	620
e) Denrées alimentaires.....	620
f) Crédit à la consommation.....	622
2. PROTECTION DE LA DÉMOCRATIE	623
§2. Règles spécifiques à l'audiovisuel.....	624
A. <i>Règles applicables à tous les éditeurs de SMA</i>	625
1. RÈGLES GÉNÉRALES	625
2. PUBLICITÉ POLITIQUE	625
3. PROTECTION DES MINEURS	626
4. PROTECTION DES ANNONCEURS.....	627
5. CAMPAGNES DE SANTÉ	627
B. <i>Règles applicables à la seule RTBF</i>	627

Section 3	
Règles de diffusion	628
§1. Règles applicables à tous les éditeurs de SMA	628
A. <i>Identification et séparation</i>	628
B. <i>Limitations quantitatives</i>	629
C. <i>Placement de produit</i>	630
D. <i>Autres formes de communication commerciale</i>	631
§2. Règles applicables à la seule RTBF	631
A. <i>Plafonds de recettes</i>	631
B. <i>Limitations quantitatives</i>	632
C. <i>Placement de produit</i>	632
D. <i>Autres règles</i>	632

SIXIÈME PARTIE LES RESPONSABILITÉS ET PROCÉDURES

CHAPITRE 1 Mesures préventives

Section 1	
L'arrêt <i>RTBF c. Belgique</i> du 29 mars 2011	638
Section 2	
La notion de mesure préventive	639
Section 3	
La notion de censure	642

CHAPITRE 2 La responsabilité en cascade

Section 1	
Le principe et les origines de la responsabilité en cascade	647
Section 2	
Le champ d'application de la responsabilité en cascade	650
Section 3	
Les potentiels responsables	656
§1. La responsabilité de l'auteur	656
A. <i>Un auteur connu...</i>	656
B. <i>... et domicilié en Belgique</i>	657

§2. La responsabilité de l'éditeur (imprimeur ou distributeur) pour faute propre.....	657
§3. Une responsabilité pour le rédacteur en chef ?	661
Section 4	
La responsabilité en cascade face à l'audiovisuel et aux nouveaux moyens de communication....	662
§1. Responsabilité en cascade et audiovisuel	662
§2. Responsabilité en cascade et Internet	663
CHAPITRE 3	
Responsabilité civile	
Section 1	
La faute	669
§1. La définition de la faute	669
§2. L'appréciation de la faute	671
§3. Le journaliste suffisamment avisé et diligent.....	672
A. <i>Devoir de vérification et de recoupement</i>	673
B. <i>Devoirs d'exactitude, de complétude et d'objectivité</i>	678
C. <i>Devoir d'investigation</i>	680
§4. Critères d'appréciation de la faute	681
A. <i>Les types de journalisme</i>	681
B. <i>La divulgation de rumeurs et d'informations non avérées</i>	683
C. <i>L'impact du média utilisé</i>	684
D. <i>Le type d'informations en cause</i>	684
E. <i>La personne visée</i>	687
F. <i>Le ton humoristique, la presse satirique et la dose d'exagération..</i>	688
G. <i>Le type de public visé</i>	691
§5. De quelques exemples d'atteintes aux droits de la personnalité.....	692
Section 2	
Le lien de causalité	698
Section 3	
Le dommage.....	699
Section 4	
Les modes de réparation	701

CHAPITRE 4

La responsabilité pénale : le délit de presse

Section 1	
Définition	709
Section 2	
Éléments constitutifs	711
§1. Une infraction	711
§2. L'abus dans la manifestation d'une opinion ou d'une pensée ...	712
§3. Le support de l'opinion : un écrit	715
§4. La publicité donnée à l'opinion	721
Section 3	
Régime spécifique	723
§1. Le privilège de juridiction	723
§2. Des garanties procédurales	726

CHAPITRE 5

Le droit de réponse

Section 1	
Généralités	730
Section 2	
Conditions communes pour l'écrit et l'audiovisuel	731
§1. Exigence de périodicité	731
§2. Conditions du refus de la réponse	731
§3. Règles de procédure	732
Section 3	
Différences entre les régimes applicables à l'écrit et à l'audiovisuel	732
§1. Conditions d'ouverture du droit	733
§2. Titulaires du droit	733
§3. Taille et forme de la réponse	734
§4. Condition d'insertion ou de diffusion	734
§5. Délais d'exercice du droit	735
§6. Procédure en cas de refus de la réponse	736

CHAPITRE 6

Procédures non juridictionnelles

SEPTIÈME PARTIE LA RÉGULATION D'INTERNET

CHAPITRE 1 Applicabilité du droit à Internet

Section 1	
Applicabilité du droit à la liberté d'expression aux communications sur Internet	744
§1. L'applicabilité de l'article 10 CEDH et du <i>free speech</i> à Internet...	744
§2. La détermination du droit national applicable en matière de liberté d'expression	746
Section 2	
Applicabilité de la liberté d'entreprendre à Internet	748
Section 3	
Applicabilité du droit à la protection des données personnelles et à la vie privée	749
A. <i>La loi applicable en matière de droit sur les données personnelles</i>	749
B. <i>La loi applicable en matière de droit au déréférencement</i>	750
C. <i>La mise en œuvre du droit au déréférencement</i>	752
D. <i>L'applicabilité de la protection européenne des données personnelles en dehors de l'U.E.</i>	754
Section 4	
Compétence internationale en matière d'atteinte à des droits à la personnalité et à l'honneur sur Internet	756
Section 5	
Compétence et droit applicable en cas d'atteinte à un droit intellectuel sur Internet	759
A. <i>Compétence internationale</i>	759
B. <i>Droit applicable</i>	762

CHAPITRE 2 Spécificité de la régulation d'Internet

Section 1	
La liberté d'accès à l'information et à Internet	765
§1. Le droit d'accès à des informations en ligne	766

§2. Le droit d'accès à l'infrastructure d'Internet.....	767
A. Consécration du droit d'accès à Internet dans la jurisprudence de la Cour de Strasbourg.....	767
B. Consécration du droit d'accès à Internet en droit communautaire et national	769
C. Les limites au droit d'accès à Internet et les injonctions de filtrage	770
Section 2	
La neutralité d'Internet	771
§1. Du débat sur la neutralité... ..	771
§2. ... A l'adoption de textes contraignants en Europe.....	772
§3. ... et aux Etats-Unis	775
§4. De la neutralité des opérateurs de l'infrastructure à celle des plateformes d'Internet.....	776
Section 3	
Les instances de régulation d'Internet	777
§1. L'ICANN pour le système de nommage et les noms de domaine ..	777
§2. L'IETF et le W3C pour la définition des standards techniques d'Internet	778
§3. L'Internet Society (ISOC) pour la promotion d'Internet dans le monde	778
§4. Forum pour la gouvernance d'Internet pour la discussion des politiques publiques liées à Internet	779
§5. Spécificité de la gouvernance d'Internet	779

CHAPITRE 3

Responsabilité des intermédiaires Internet

Section 1	
Typologie des intermédiaires Internet	781
Section 2	
Exonérations conditionnelles selon la directive sur le commerce électronique et sa transposition dans le Code de droit économique	783
§1. Activités de « simple transport »	786
§2. Activités de « caching » ou de stockage temporaire de données.....	786
§3. Activité d'hébergement (<i>hosting</i>).....	787

Section 3

Responsabilité des intermédiaires dans la jurisprudence et la pratique	789
§1. Jurisprudence de Strasbourg	791
A. <i>Responsabilité d'un portail Internet pour hébergement de contenus diffamatoires et haineux : Delfi</i>	<i>791</i>
B. <i>Responsabilité pour hébergement et diffusion de contenus violant le droit d'auteur : Ashby et The Pirate Bay</i>	<i>796</i>
§2. Jurisprudence de Luxembourg.....	800
A. <i>Test de neutralité de l'intermédiaire</i>	<i>800</i>
B. <i>Injonctions à l'encontre des intermédiaires, en particulier des fournisseurs d'accès</i>	<i>802</i>
1. CADRE LÉGISLATIF	803
2. JURISPRUDENCE DE LA COUR DE JUSTICE DE L'U.E.	804
§3. Recours à l'auto-régulation et au <i>soft law</i>	807

CHAPITRE 4

Responsabilité pour l'établissement d'hyperliens

Section 1

L'établissement d'hyperliens	811
§1. Hyperliens, fonctionnement du web et liberté d'expression	811
A. <i>Les différentes techniques d'hyperlien</i>	<i>812</i>
B. <i>L'hyperlien est une forme d'expression importante sur le web ...</i>	<i>813</i>
C. <i>L'article 10(2) CEDH et les restrictions à la liberté d'établir des hyperliens</i>	<i>814</i>
§2. Atteintes possibles en cas d'hyperliens	815
A. <i>Atteinte au droit d'auteur</i>	<i>815</i>
B. <i>Atteinte au droit sui generis sur les bases de données</i>	<i>816</i>
C. <i>Atteinte au droit moral</i>	<i>816</i>

Section 2

Responsabilité des agrégateurs d'information	817
§1. La difficile valorisation des contenus de presse face aux agrégateurs d'information.....	817
§2. Les nouveaux droits des éditeurs contre les agrégateurs.....	820
§3. Les actions en justice contre les agrégateurs.....	821
A. <i>Affaire Copiepresse</i>	<i>822</i>

B. <i>Arrêts Infopaq (I et II)</i>	824
C. <i>Affaires Meltwater</i>	825
D. <i>Affaire Svensson</i>	827
Section 3	
Responsabilité pour hyperliens	832

CHAPITRE 5
Responsabilité pour atteinte aux personnes

BIBLIOGRAPHIE PRINCIPALE	837
INDEX	861